HAL open science

Universitaires : comparer les universitaires

Emmanuelle Picard

To cite this version:

Emmanuelle Picard. Universitaires : comparer les universitaires. Delalande, Nicolas; Joyeux-Prunel, Béatrice; Singaravelou, Pierre; Vincent, Marie-Bénédicte. Dictionnaire historique de la comparaison : mélanges en l'honneur de Christophe Charles, Éditions de la Sorbonne, pp.92-94, 2020, Histoire Contemporaine, 979-10-351-0559-4. halshs-03013671

HAL Id: halshs-03013671

https://shs.hal.science/halshs-03013671v1

Submitted on 19 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Universitaires. Comparer les universitaires »

Emmanuelle Picard

In Nicolas Delalande et al. (dir.), *Dictionnaire historique de la comparaison : mélanges en l'honneur de Christophe Charle*, Éditions de la Sorbonne, 2020, p. 92-94.

S'il est bien un ensemble d'individus qu'il semble possible de comparer facilement au niveau européen, ce sont les universitaires. La profession, et l'institution qu'elle représente, sont apparues en Europe au XIIIe siècle, de façon simultanée dans plusieurs pays, et ont joué un rôle essentiel dans le développement intellectuel de l'Occident médiéval sous la forme d'un réseau d'institutions étroitement interconnectées. On peut imaginer l'Europe universitaire de la fin du Moyen Age et des débuts de l'époque moderne comme un réseau parcouru inlassablement par ses membres. La *peregrinatio academia* constitue en effet une pratique courante, comme en témoignent les passages successifs d'un même individu au sein des différentes universités. Comme le soulignait Walter Rüegg dans l'introduction du premier volume de la série *A History of the University in Europe* (1992), l'université est « *indeed the european institution* par excellence ». Dans ce contexte particulier, les travaux portent davantage sur les circulations que sur la comparaison, au sein d'un univers cohérent de pratiques et de parcours.

La situation se transforme radicalement à la fin de la période moderne. Dès le XVIIIe siècle, et plus encore au XIXe siècle, on peut observer un mouvement de nationalisation des systèmes d'enseignement, dans le contexte de développement des États-nations et d'affirmation des langues nationales. Les universités n'y échappent pas, à une période où leur activité est l'objet d'une redéfinition de grande ampleur. Schématiquement, deux modèles s'opposent alors, celui dit humboldtien né en Allemagne à la fin du XVIIIe siècle et qui privilégie la formation par la recherche et celui dit napoléonien, qui fonde le système d'enseignement supérieur sur une relation étroite avec l'enseignement secondaire dans une logique de forte centralisation. Progressivement, les écosystèmes universitaires nationaux se différencient, à la fois en termes d'organisation et de mode de fonctionnement, limitant les possibilités de circulation de leurs membres entre les pays, alors que, durant cette seconde moitié du XIXe siècle), les pratiques professionnelles évoluent de façon cohérente dans l'ensemble du monde occidental (institutionnalisation des disciplines, définition de l'activité de recherche).

La coexistence, depuis bientôt deux siècles, de ce double mouvement de convergence et de divergence, relative d'une part à la nature de l'activité, d'autre part à ses modes de régulation, constitue un élément central de la difficulté qu'il y a, en fait, à comparer entre eux les universitaires des différents pays européens depuis le début du XIXe siècle. Plusieurs approches ont été mobilisées, dans la perspective d'une compréhension plus fine des modalités de développement de l'université et de la science contemporaine, sur le plan général comme sur celui des situations nationales.

Les contenus et les pratiques intellectuels, les histoires comparées des disciplines, des circulations des objets et des références, des emprunts et des fécondations croisées ont constitué un axe majeur de ces travaux depuis plus d'un demi-siècle. Souvent approchées sur un mode internaliste, relevant davantage de l'histoire des idées que de la sociologie des sciences, les disciplines forment les objets les plus souvent étudiés. Elles sont l'occasion de proposer des portraits d'universitaires, des analyses de réseaux ou de filiation et de mise en

évidence des collaborations, des conflits et des concurrences qui structurent le monde académique. D'une certaine façon, ces travaux contribuent à une comparaison entre les universitaires, même si c'est souvent au prix d'une focalisation quasi exclusive sur l'étude des pratiques de recherche et d'enseignement et leurs contenus, privilégiant les logiques de constitutions d'écoles, de groupes de pensée et de généalogie des concepts à l'étude des conditions sociales et institutionnelles de possibilité de leur développement. Ce faisant, ils limitent l'explication des spécificités nationales à l'analyse des rapports de force internes aux champs nationaux.

Cette approche intellectuelle de l'histoire de l'université s'inscrit parfois dans une étude sociale des acteurs, et rejoint alors les analyses de plus grande ampleur qui s'intéressent aux caractéristiques sociologiques générales du groupe des universitaires depuis les années 1970. On les retrouve particulièrement dans les travaux de Pierre Bourdieu (*Homo academicus*) ou de Victor Karady. Souvent fondées sur des données biographiques traitées par le biais d'ACM (analyse des correspondances multiples) ou de bases de données prosopographiques, ces analyses ont la plupart du temps été réalisées dans le cadre d'études nationales, la comparaison se faisant à l'occasion de nombreux colloques et publications collectives dans les années 1970 et 1980. Christophe Charle est l'un des rares à avoir proposé une véritable comparaison entre deux groupes équivalents, les professeurs de la Sorbonne et ceux de l'université de Berlin au tournant des XIXe et XXe siècles (*La République des universitaires,* 1994). Elles ont permis de mettre en évidence des dispositions sociales différenciées, au sein des communautés nationales (conflit des facultés) mais aussi entre pays (en particulier entre la France et l'Allemagne).

Une troisième approche est possible, par l'analyse du système et des institutions empruntant à la sociologie des organisations et à l'approche néo-institutionnaliste, qui vient efficacement compléter les deux premières. Elle se développe dès les années 1970 dans un certain nombre de travaux, en particulier anglo-saxons (Joseph Ben David, Fritz Ringer ou Robert Fox), qui entreprennent de documenter l'institutionnalisation de l'activité scientifique dans les pays occidentaux du XVIIIe (voire du XVIIe) au XXe siècle, dans son rapport à l'État par exemple. Les universitaires, envisagés comme des professionnels, sont alors étudiés comme des acteurs inscrits dans des systèmes de contraintes et de possibilités spécifiques, en termes de carrière, de trajectoires et d'activités. Cette dimension, au-delà des questions d'origines sociales, de réseaux ou d'héritages intellectuels et conceptuels, impose des modalités de comparaison adossées à la reconnaissance des spécificités institutionnelles et de l'inertie du système, et de leurs effets sur les destins professionnels des universitaires. Elle souligne combien les divergences réglementaires sont susceptibles de produire des pratiques et des normes réglementaires très différentes d'un système à l'autre, rendant la comparaison difficile pour qui ne maîtrise pas en finesse les caractéristiques de chacun des systèmes étudiés. On pourrait prendre pour exemple le Conseil national des universités, institution centrale dans les processus de régulation des carrières universitaires en France (depuis les années 1880), qui n'a pas d'équivalent en dehors de nos frontières et qui apparaît incompréhensible à nos collègues étrangers pour lesquels les régulations professionnelles prennent place au sein même des établissements universitaires.

Mais c'est à la rencontre de ces trois dimensions, intellectuelle, sociale et organisationnelle, qu'il faudrait idéalement tenter la comparaison entre les universitaires des différents pays européens. Du fait de sa complexité et de son ampleur, ce type d'enquête a

cependant peu de chance de voir le jour. On pourrait cependant espérer que les deux premières approches, nombreuses et récurrentes, se soucient parfois davantage de la dernière et de sa contribution potentielle aux explications des spécificités et des divergences observables par ailleurs.

Robert D. Anderson, *European Universities from the Enlightenment to* 1914, York : Oxford University Press, 2004.

Christophe Charle, *La République des universitaires*, Le Seuil, 1994.

Christine Musselin, *Le marché des universitaires. France, Allemagne, États-Unis*, Presses de Science Po, 2005

Walter Ruegg (éd.), *A History of the University in Europe,* 4 vol., Cambridge University Press, 1992-2011.